

BUREAU

Séance du 18 mars 2025

Date de Convocation : 13 mars 2025

Quorum : 3

Présents : 5

M. Marc FLEURET, Mme Florence PETIPEZ, M. Régis BLANCHET, M. Pierre ROUSSEAU, M. Jean-Marc SEVAULT

Pour : 5

Marc FLEURET, Florence PETIPEZ, Régis BLANCHET, Pierre ROUSSEAU, Jean-Marc SEVAULT

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Délibération BU_20250318_04

Convention de mise à disposition du complexe sportif de la Margotière entre le SDIS et la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole

VOTE : Adopté par 5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

0 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le projet de convention d'utilisation du complexe sportif de la Margotière entre le SDIS et la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, ci-annexé ;

DECIDE :

Article unique. La convention, ci annexée, d'utilisation du complexe sportif de la Margotière entre le SDIS et la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole est approuvée et Monsieur le président, ou son représentant, est autorisé à la signer.

Marc FLEURET